

Ecole Sainte Marie
7 rue de Tréland
44410 La Chapelle des Marais
tel : 02 40 53 20 37

3 juillet 2018

mail : ec.ch-marais.privee-mixte@ec44.fr
site de l'école : ecolesaintemarielachapelledesmarais

Chers parents,

L'année scolaire se termine : elle fut riche en projets, en apprentissages, en rencontres, en surprises, en émotions, et en fête puisque nous avons terminé l'année par ces beaux moments vécus lors de notre kermesse.

Un grand merci aux membres de la communauté éducative très investis auprès des élèves et dans l'école : les enseignantes, les membres du personnel, les membres de l'OGEC (m. Tallio, président) et de l'APEL (mme Fauchoux, présidente).

Une année se termine, une nouvelle se prépare.

La rentrée aura lieu le lundi 3 septembre. Les élèves seront accueillis par leur enseignant dès 8h35,

- sur la cour pour les primaires (classes GS/CP à CM2)
- dans leur classe pour les élèves de PS, PS/MS et MS/GS.

Tous les élèves doivent être présents le jour de la rentrée ou excusés.
(sauf les élèves de Petite Section qui bénéficient d'une rentrée échelonnée.)

Si votre enfant ne peut pas être présent le jour de la rentrée, **il faut obligatoirement nous prévenir** (soit par téléphone, par mail) et nous expliquer le motif de son absence.

Les horaires sont les mêmes pour tous les élèves :
8h45 à 12h et 13h30 à 16h30.

Le portail est ouvert à 8h35 et 13h20.

Voici l'organisation des classes pour l'an prochain.

PS : mme VINCE Angélique
PS/MS : mmes SIMON Anne et VIGNON Caroline
MS/GS : mme GUY Julie
GS/CP : mme REGARDIN Emmanuelle
CP : mmes POITEVIN Sophie et MENTEC Liliane
CE1/CE2 : mme JEHANNO Anne-Marie
CE1/CE2 : mme FICHOU Marie
CM1 : mme BLAY Solène
CM1/CM2 : mme HUNEAU Barbara
CM2 : mmeS MENTEC Liliane et JEHL Isabelle

Les **listes de fournitures** sont jointes à cette circulaire. Vous les retrouverez en cas de besoin sur le site de l'école.

Le **secrétariat** de l'école est fermé à partir mercredi 11 juillet. Il sera ouvert à partir du lundi 27 août.

Pour les inscriptions à la **restauration scolaire**, merci de vous conformer aux indications transmises par l'OGEC (cf carnet de cantine).

Matinées-travaux : L'OGEC renouvelle l'an prochain les matinées-travaux toujours nécessaires pour le bon entretien de l'école. Elles ne demandent aucune compétence particulière. Les travaux effectués : désherbage, balayage des cours, entretien des locaux, petits travaux de peinture... Elles auront lieu 1 fois par mois de septembre à juin. Nous vous invitons fortement à participer à au moins une matinée-travaux dans l'année.

Site de l'école : Il devient de plus en plus le lien entre l'école et les familles. Prenez l'habitude de le consulter régulièrement. Vous y retrouverez les informations, circulaires qui concernent les classes, l'école, l'APPEL et l'OGEC.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée.
Isabelle Jehl - directrice